



Décision n° 360BIS/2022
SC

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

(Modifie la décision n° 360/2022 visée en Sous-Prefecture le 15/06/2022
pour cause d'erreur matérielle)

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Formation au logiciel FLUXNET, logiciel de gestion des services techniques » avec INMC-IDEATION informatique de Villers-Bretonneux (80) pour :

- Madame TAVERNE Valérie,
- Monsieur GANSOINAT Patrick,
- Monsieur VASSEUR Frédéric,
- **Madame BALANGER Aude,**
- **Monsieur GUIFFIER Franck,**
- **Monsieur BEZIAT Renald,**

le 7 juillet pour un montant net de 1 248,00 €.

Fait à Jonzac,

Le **20 JUIN 2022**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON